

Le bon grain, l'ivraie, et le sédévacantisme

Elle pourrait être critiquée sur plus d'un point, l'affirmation selon laquelle le siège de Pierre serait vacant au motif que, en matière de foi, son occupant parle et agit à l'opposé de sa mission. Ne sera retenue ici que l'erreur de jugement qu'une telle affirmation comporte.

Certes, en cette crise d'autorité que traverse l'Église, le jugement moral est plus que jamais nécessaire. Prenant pour critère le bon sens surnaturel basé sur l'enseignement pérenne de l'Église, ce jugement nous fait discerner le vrai du faux, le bien du mal, et même l'homme habituellement bon ou véridique de l'homme fourbe et double. Un tel jugement est dit moral, en ce qu'il est nécessaire à la conduite de notre vie. Il serait naïf, imprudent et même dangereux de confier son bien à un loup déguisé en brebis ; qui plus est son âme ! En ces temps où tant d'individus revêtus d'autorité, loin de servir le Christ, s'emploient de fait à détruire son Église, il relèverait de l'inconscience de suspendre ce jugement moral. Loin de relever de la vertu, son omission serait gravement répréhensible, et jamais l'obéissance à un homme n'en dispensera : l'obéissance due à Dieu ne peut réclamer d'un aveugle qu'il se confie à un aveugle, au risque de tomber dans la fosse (Mt 15, 14).

Ce jugement moral, Notre-Seigneur le réclame dans la parabole du bon grain et de l'ivraie. Le Maître ne demande pas de confondre les deux, de prendre l'un pour l'autre et l'autre pour l'un. Le discernement est donc de mise, sous peine de tomber dans un effroyable relativisme. D'ailleurs, que penser d'ouvriers agricoles qui ne sauraient distinguer l'un de l'autre ? Assurément, ils mériteraient leur renvoi pour incompétence, et bientôt pour faute grave.

Pourtant, en cette même parabole, le Christ met en garde contre un glissement auquel n'échappent pas les sédévacantistes : il est tellement tentant de passer du jugement moral au jugement judiciaire ! Où se situe la distinction ? Si le jugement moral a pour fin de diriger sa propre conduite, il ne consiste pas à rétribuer celle des autres, bien que mauvaise. Certes, elle est mauvaise et doit être jugée comme telle, pour s'en garder. Mais il ne revient qu'à celui qui est établi en autorité d'attribuer une peine au désordre d'autrui, et c'est là le propre du jugement judiciaire.

Bien sûr, les ouvriers de la parabole auraient aimé ravager l'ivraie, l'arracher et la brûler, et il est bien tentant d'avoir la même réaction vis-à-vis de ceux qui se comportent en ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Mais le Seigneur le leur interdit. Dans l'ordre de la grâce, qui sait en effet si l'ivraie d'aujourd'hui ne sera pas le bon grain de demain ? Aussi ce jugement n'appartient-il qu'à Dieu, qui seul sonde les reins et les cœurs. Aussi, il ne peut que s'abstenir, celui qui n'a pas reçu de délégation divine à cette fin. A nous le jugement de discernement, mais au seul juge le jugement de séparation.

Faute de vivre cette nuance, les sédévacantistes franchissent le Rubicon. Autant qu'il est en eux, ils déposent le pape qui à leurs yeux ne peut plus être pape, de par ses trahisons en matière de foi. Mais si le pape est mauvais, pourquoi deviendrais-tu toi-même mauvais, en t'établissant juge alors que tu ne l'es pas ? Apprends plutôt à vaincre le mal par le bien (Rm 12, 21), en priant et en faisant pénitence pour la conversion des hommes d'Église.

Abbé P. de LA ROCQUE

Un évêque parle (II)

Mgr Viganò et l'attitude catholique face à la crise de l'Église

Certains lui reprochaient de ne pas s'être encore exprimé sur la Fraternité Saint-Pie X. Voilà chose faite, en sa lettre du 1^{er} septembre 2020. Mais cette nouvelle intervention dépasse de beaucoup ce point particulier. Cinquante ans après Mgr Lefebvre, Mgr Viganò redit à sa manière combien l'attitude catholique se situe sur une ligne de crête entre deux écueils : la fausse soumission à l'Église conciliaire d'une part, le sé-dévacantisme d'autre part. Faute de pouvoir citer intégralement cette lettre longue et dense, nous n'en donnerons que des extraits, classés thématiquement pour en faciliter la lecture. Les titres sont donc de la Rédaction.

[LE DROIT ET DEVOIR DES FIDÈLES]

« Il y a de moins en moins d'églises où la Sainte Messe est célébrée selon le rite catholique. Les horreurs qui sévissent depuis des décennies dans nombre de nos paroisses et sanctuaires ¹ font qu'il est impossible d'assister à une "Eucharistie" sans être dérangé et sans mettre sa foi en danger, tout comme il est très difficile d'assurer une éducation catholique, de célébrer dignement les sacrements et d'avoir une solide orientation spirituelle pour soi-même et ses enfants. Dans ces cas,

« Nous ne devons pas nous rebeller, mais nous opposer ; nous ne devons pas nous réjouir des erreurs de nos pasteurs, mais prier pour eux et les admonester respectueusement ; nous ne devons pas remettre en cause leur autorité, mais la façon dont ils l'utilisent. »

les laïcs fidèles ont le droit et le devoir de trouver des prêtres, des communautés et des instituts qui soient fidèles au Magistère pérenne. Et qu'ils sachent accompagner la louable célébration de la liturgie dans l'Ancien Rite par l'adhésion à la saine doctrine et aux bonnes mœurs, sans aucun affaïssement sur le front du Concile. »

[VRAIE ET FAUSSE OBEISSANCE]

« Puisque dans l'ordre établi par Dieu – κόσμος [kosmos] – les sujets doivent obéir à l'autorité et ne peuvent faire autrement que lui résister

lorsqu'elle abuse de son pouvoir, aucune faute ne leur sera imputée pour l'infidélité de leurs dirigeants, sur lesquels repose la très grave responsabilité de la manière dont ils exercent le pouvoir vicairé à eux confié. »

« [...] Nous ne devons pas nous rebeller, mais nous opposer ; nous ne devons pas nous réjouir des erreurs de nos pasteurs, mais prier pour eux et les admonester respectueusement ; nous ne devons pas remettre en cause leur autorité, mais la façon dont ils l'utilisent. »

[NE PAS A CRAINDRE SI CERTAINS LES CONSIDERENT COMME « CONTRE LE PAPE »]

« Ce qu'il faut plutôt clarifier, c'est la position de ceux qui, se déclarant catholiques, embrassent les doctrines hétérodoxes qui se sont répandues au cours de ces décennies, avec la conscience que celles-ci représentent une rupture avec le Magistère précédent. Dans ce cas, il est licite de douter de leur réelle adhésion à l'Église catholique, dans laquelle ils occupent cependant des fonctions officielles qui leur confèrent une autorité. Il s'agit d'une autorité

1 – On constatera la limite de cette phrase, qui ne dénonce que les abus liturgiques, et non la malice intrinsèque au nouveau rite. Plus loin, Mgr Viganò dit tout de même que le *depositum fidei* ne trouve de correspondance parfaite que dans le rite traditionnel.

exercée illicitement, si son but est de forcer les fidèles à accepter la révolution imposée depuis le Concile.

« [...] Cessons de craindre que la faute du schisme incombe à ceux qui le dénoncent, et non, au contraire, à ceux qui le réalisent : les schismatiques et les hérétiques sont ceux qui blessent et crucifient le Corps Mystique du Christ, et non ceux qui le défendent en dénonçant les bourreaux !

[LE RITE DE TOUJOURS]

[Quant au droit de célébrer dans le rite de toujours, il] *« doit être utilisé aujourd'hui non seulement et pas tant pour préserver la forme extraordinaire du rite, mais pour témoigner de l'adhésion au depositum fidei [dépôt de la foi] qui ne trouve une correspondance parfaite que dans l'Ancien Rite. »*

[MGR LEFEBVRE ET LA FRATERNITE SAINT-PIE X]

« Les bergers sont appelés à paître le troupeau du Seigneur, tenir à distance les loups ravisseurs et chasser les mercenaires qui ne se soucient pas du salut des brebis et des agneaux.

« Ce travail caché et souvent silencieux a été réalisé par la Fraternité Saint-Pie X, qui mérite reconnaissance pour ne pas avoir laissé s'éteindre la flamme de la Tradition à une époque où la célébration de la messe ancienne était considérée comme subversive et un motif d'excommunication. Ses prêtres ont été une saine épine dans le pied de la hiérarchie, qui a vu en eux un inacceptable point de comparaison pour les fidèles, un reproche constant de la trahison commise contre le peuple de Dieu, une inadmissible alternative au nouveau chemin conciliaire. Si leur fidélité a rendu inévitable la désobéissance au pape avec les consécrations épiscopales, grâce à celles-ci la Fraternité a pu se protéger de l'attaque furieuse des novateurs et, par son existence même, elle a permis la libéralisation de l'Ancien Rite, jusqu'alors interdit. Sa présence a permis également de faire

ressortir les contradictions et les erreurs de la secte conciliaire, qui courtise constamment les hérétiques et les idolâtres tout en étant implacablement rigide et intolérante envers la Vérité Catholique.

« Je considère Mgr Lefebvre comme un confesseur exemplaire de la foi et je pense qu'il est désormais évident que sa dénonciation du concile et de l'apostasie moderniste est plus pertinente que jamais. Il ne faut pas oublier que la persécution dont Mgr Lefebvre a fait l'objet de la

« Je considère Mgr Lefebvre comme un confesseur exemplaire de la foi et je pense qu'il est désormais évident que sa dénonciation du concile et de l'apostasie moderniste est plus pertinente que jamais »

part du Saint-Siège et de l'épiscopat mondial a surtout servi à dissuader les catholiques réfractaires à la révolution conciliaire.

[NE PAS CRAINDRE LES PERSECUTIONS POUR SA FIDELITE A LA TRADITION CATHOLIQUE]

« Si vous ne faites que célébrer la messe tridentine et prêcher la saine doctrine sans jamais mentionner le Concile, que peuvent-ils vous faire ? Vous expulser de vos églises, peut-être, et puis quoi ? Personne ne pourra jamais vous empêcher de renouveler le Saint Sacrifice, même s'il se trouve sur un autel de fortune dans une cave ou un grenier, comme l'ont fait les prêtres réfractaires pendant la Révolution française, ou comme cela se passe encore aujourd'hui en Chine. Et s'ils essaient de vous éloigner, résistez : le droit canon sert à garantir le gouvernement de l'Église dans la poursuite de ses objectifs premiers, et non à le démolir. »

[L'ÉGLISE CONCILIAIRE]

« Je suis d'accord avec ce qu'observe Mgr Tissier de Mallerai à propos de la présence de deux entités à Rome : l'Église du Christ qui a été occupée et éclipsée par la structure moderniste conciliaire, qui s'est établie dans la même hiérarchie et use de l'autorité de son ministère pour l'emporter sur l'Épouse du Christ et Notre Mère. L'Église du Christ – qui non seulement

subsiste dans l'Église catholique, mais est exclusivement l'Église catholique – n'est qu'obscurcie et éclipsée par une étrange Église extravagante établie à Rome, selon la vision de la bienheureuse Anne Catherine Emmerich. Elle coexiste, comme le bon grain avec l'ivraie, dans la Curie romaine, dans les diocèses, dans les paroisses. Nous ne pouvons pas juger nos pasteurs pour leurs intentions, ni supposer qu'ils sont tous corrompus dans la foi et la morale ; au contraire, nous pouvons espérer que beaucoup d'entre eux, jusqu'ici intimidés et silencieux, comprendront, à mesure que la confusion et l'apostasie se répandent, la tromperie dont ils ont été victimes et sortiront enfin de leur sommeil.

[NE PAS PERDRE FOI EN L'ÉGLISE, NI L'ABANDONNER]

« Ce ne sont pas les fidèles traditionnels [...] qui doivent abandonner l'Église dans laquelle ils ont pleinement le droit de rester et dont il serait malheureux de se séparer ; mais plutôt les modernistes qui usurpent le nom de catholiques, précisément parce que seul l'élément bureaucratique leur permet de ne pas être considérés au même titre qu'une quelconque secte hérétique.

« Ne cédon pas à la tentation d'abandonner – bien qu'avec une indignation justifiée – l'Église catholique, sous prétexte qu'elle a été envahie par des hérétiques et des fornicateurs : ce sont eux qui doivent être expulsés de l'enceinte sacrée, dans un travail de purification et de pénitence qui doit commencer par chacun de nous.

[COMBATTRE DANS L'ÉGLISE MILITANTE]

« Le réveil de l'Église militante – j'oserais presque parler de résurrection – est nécessaire, urgent et inévitable : aucun fils ne tolère que sa mère soit outragée par les serviteurs, ou que son père soit tyrannisé par les administrateurs de ses biens. Le Seigneur nous offre, dans ces situations douloureuses, la possibilité d'être ses alliés pour mener cette sainte

bataille sous sa bannière : le Roi qui est victorieux de l'erreur et de la mort nous permet de partager l'honneur de la victoire triomphale et la récompense éternelle qui en découle, après avoir enduré et souffert avec lui.

« Aucun fils ne tolère que sa mère soit outragée par les serviteurs, ou que son père soit tyrannisé par les administrateurs de ses biens »

« Mais pour mériter la gloire immortelle du Ciel, nous sommes appelés à redécouvrir – dans une époque émasculée et dépourvue de valeurs telles que l'honneur, la fidélité à la parole

donnée et l'héroïsme – un aspect fondamental de la foi de tout baptisé : la vie chrétienne est une milice, et avec le sacrement de confirmation, nous sommes appelés à être des soldats du Christ, sous l'insigne duquel nous devons lutter. Bien sûr, dans la plupart des cas, il s'agit essentiellement d'un combat spirituel, mais au cours de l'histoire, nous avons vu combien souvent, face à la violation des droits souverains de Dieu et de la liberté de l'Église, il a également fallu prendre les armes : c'est ce que nous enseigne la résistance acharnée pour repousser les invasions islamiques à Lépante et dans les environs de Vienne, la persécution des Cristeros au Mexique, des catholiques en Espagne, et encore aujourd'hui la guerre cruelle contre les chrétiens dans le monde entier. Jamais comme aujourd'hui nous ne pouvons comprendre la haine théologique des ennemis de Dieu, inspirée par Satan. L'attaque de tout ce qui rappelle la Croix du Christ – la Vertu, le Bien et le Beau, la pureté – doit nous inciter à nous lever, dans un élan de fierté, pour revendiquer notre droit non seulement à ne pas être persécutés par nos ennemis extérieurs, mais aussi et surtout à avoir des pasteurs forts et courageux, saints et craignant Dieu, qui feront exactement ce que leurs prédécesseurs ont fait pendant des siècles : prêcher l'Évangile du Christ, convertir les individus et les nations, et étendre le Royaume du Dieu vivant et véritable dans le monde entier.

« Nous sommes tous appelés à faire un acte de Force – une vertu cardinale oubliée, qui rappelle en grec, non par hasard, la force virile, ἀνδρεία [andreia] – en sachant résister aux

modernistes : une résistance qui s'enracine dans la Charité et la Vérité, qui sont des attributs de Dieu.

[UNE ESPERANCE FERME]

Je suis certain, avec une certitude qui me vient de la Foi, que le Seigneur ne manquera pas de récompenser notre fidélité, après nous avoir punis pour les fautes des hommes d'Église, en nous accordant de saints prêtres, de saints évêques, de saints cardinaux, et surtout un saint Pape. Mais ces saints naîtront de nos familles, de nos communautés, de nos églises : des familles, des communautés et des églises dans lesquelles la grâce de Dieu doit être cultivée avec une prière constante, avec la fréquentation de la Sainte Messe et des Sacrements, avec l'offrande des sacrifices et des pénitences que la Communion des Saints nous permet d'offrir à la Divine Majesté afin d'expié nos péchés et ceux de nos frères, y compris ceux qui exercent l'autorité. Les laïcs ont un rôle fondamental à cet égard, en gardant la Foi au sein de leurs familles, de telle sorte que nos jeunes qui sont

éduqués dans l'amour et dans la crainte de Dieu puissent un jour être des pères et des mères responsables, mais aussi de dignes ministres du Seigneur, ses hérauts dans les ordres religieux masculins et féminins, et ses apôtres dans la société civile.

[CONCLUSION DE MGR VIGANO]

« Le remède à la rébellion est l'obéissance. Le remède contre l'hérésie est la fidélité à l'enseignement de la Tradition. Le remède au schisme est la dévotion filiale pour les Pasteurs Sacrés. Le remède à l'apostasie est l'amour pour Dieu et sa Très Sainte Mère. Le remède au vice est l'humble pratique de la vertu. Le remède à la corruption des mœurs est de vivre constamment en présence de Dieu. Mais l'obéissance ne peut être pervertie en servilité impassible ; le respect de l'autorité ne peut être perverti en obéissance à la cour. Et n'oublions pas que si c'est le devoir des laïcs d'obéir à leurs Pasteurs, c'est un devoir encore plus grave des Pasteurs d'obéir à Dieu, usque ad effusionem sanguinis [jusqu'à l'effusion du sang]. »

Avis pour le mois d'octobre

- Le **cours de catéchisme pour adultes à Cannes** (les sacrements) sera donné le dimanche **11 octobre**. La messe du matin n'en restera pas moins célébrée par M. l'abbé Grave. M. l'abbé de La Rocque célébrera la messe à Cannes le dimanche 18 octobre.
- Samedi 17 octobre, **première sortie montagne** de l'année. Rdv est donné à la chapelle de la Madone des Fenestres à 9h00, pour la célébration de la messe (à confirmer). De là, marche vers le lac de Prals et, pour les meilleurs marcheurs, ascension de la cime de Valette de Prals (2496 m.).
- Ce samedi 17 octobre, aucune messe ne sera donc célébrée en la chapelle de Nice. De même il n'y aura **pas cours de catéchisme pour adultes le samedi 17**. Cette semaine-là, le cours de catéchisme pour adultes ne sera donc donné qu'une seule fois, le jeudi 15 octobre à 20h.
- Dimanche 18 octobre, à l'issue de la messe, **baptême de Luka Gasparro**.
- Le lundi 19 octobre, la chapelle de Nice n'ouvrira qu'à 17h30. Il n'y aura pas non plus de permanence l'après-midi du 27 octobre.
- Vendredi 23 octobre, **départ pour le pèlerinage de Lourdes**. Rdv est donné à ceux qui prennent le car à **Nice à 8h15** au plus tard place Massena, à l'est de la fontaine du soleil, devant le restaurant italien Attimi. Rdv est donné pour ceux qui rejoignent le car à **Cannes à 9h15** au plus tard, l'arrêt minute au-dessus de la gare SNCF, sur la pénétrente. La dépose au retour se fera aux mêmes points, dans la soirée du lundi 26 octobre. Il reste des places dans ce car, les inscriptions se font auprès de l'association Sainte-Philomène : associationsaintephilomene@hotmail.fr
- Le dimanche 25 octobre, les messes dominicales seront célébrées comme de coutume, à 10h00 à Nice et à Cannes, à 18h00 à Grasse.

Jeter trois filets pour convertir les âmes...

« Jetez les filets pour la pêche » (Luc 5, 4). Cette parole de Notre Seigneur à saint Pierre, juste avant la pêche miraculeuse, peut s'adresser aux prêtres qui doivent « jeter leurs filets » pour convertir les âmes. On peut dire, de manière imagée, qu'ils doivent jeter le filet de la prière, de la prédication et des sacrements. Mais cette parole peut aussi s'adresser à vous, chers fidèles. Vous pouvez aussi manier ces mêmes « filets » pour convertir les âmes qui vous sont chères ou que la Providence met sur votre route.

Le filet de la prière

Le premier filet donc (ce par quoi il faut commencer) est celui de la prière. Le prêtre doit commencer par prier s'il veut convertir des âmes. Vous serez donc apôtres en étant d'abord à genoux. C'est de Dieu qu'il faut obtenir les conversions. La prière du prêtre, c'est surtout sa messe et son bréviaire. Vous devrez donc commencer par vous appuyer sur la messe. Monseigneur Lefebvre a fait de très belles considérations sur la messe et la conversion des âmes. En voici un extrait : « Nous pouvons parler (à une âme) des années ; s'il n'y a pas la grâce de Dieu qui la transforme, cette âme sera sourde à nos appels. Tandis que si nous pensons que, le matin (à la Messe), Notre Seigneur Jésus-Christ a en quelque sorte mis dans nos mains toutes les grâces de la Rédemption, de son calvaire, de son sacrifice,

nous partons vers les âmes avec toutes ces grâces. Nous pouvons être certains que notre apostolat aura un résultat, même si apparemment nous ne le voyons pas. (...) Mais, sans le sacrifice de la Croix, source de toutes les grâces, notre apostolat sera vain. » Cela fait penser à une autre phrase que notre fondateur écrivait dans nos statuts : « Les membres de la Fraternité sacerdotale Saint Pie-X vivront dans cette conviction que toute l'efficacité de leur apostolat découle du saint sacrifice qu'ils offrent quotidiennement sur l'autel. »

Ensuite, ce que le bréviaire est au prêtre, le chapelet l'est pour le fidèle. La Très Sainte Vierge Marie a dit la puissance de cette prière au bienheureux Alain de la Roche : « Celui qui persévérera dans la récitation de mon chapelet recevra toutes les grâces qu'il demandera. » A Fatima, Notre-Dame a renchéri. Sœur Lucie déclara au Père Fuentes, le 26 décembre 1957 : « La Très Sainte Vierge Marie a donné une efficacité nouvelle à la récitation du chapelet. » Efficacité nouvelle : on savait le rosaire efficace pour obtenir des grâces ; Notre-Dame promet à Fatima une efficacité plus grande encore de nos jours.

Il faut donc prier pour convertir les âmes. On peut aussi... faire prier les religieux et les religieuses contemplatifs. Il nous est déjà arrivé de confier par courrier des intentions délicates, aux carmélites par exemple. Dans certains

cas, c'est toute la communauté qui se met en neuvaine pour répondre à notre demande.

Ajoutons la pénitence à ce même filet de la prière. On prête au Padre Pio cette sentence : « La prière demande, la pénitence obtient. » A Fatima, l'Immaculée a justement dit : « Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Beaucoup d'âmes vont en enfer parce que personne ne se sacrifie ni ne prie pour elles. »

Le filet de la prédication

Le deuxième filet pour convertir est celui de la prédication. En effet, « la foi naît de l'audition » (Ro 10, 17). On ne peut croire à des vérités que si on les entend. Et pour entendre, il faut que quelqu'un prêche. A la question de savoir si le Christ aurait-il dû enseigner par écrit, saint Thomas d'Aquin répond non car, explique-t-il, la parole est le mode d'enseignement le plus relevé pour répandre la vérité ; elle s'adresse directement à l'âme.

Que prêcher ? Relisons le pape Benoît XV dans son encyclique *Humani generis* : « Faire en sorte que les hommes connaissent de plus en plus Jésus-Christ, et que par là ils sachent non seulement ce qu'il faut croire, mais encore comment il faut le vivre. » Cela veut dire, chers fidèles, que vous pourrez, non pas monter en chaire et remplacer le prêtre mais, si l'occasion se

présente, parler aux âmes du credo (ce qu'il faut croire), des commandements et des sacrements (comment il faut le vivre). Puisqu'il y a une crise de l'Église, il faudra aussi à un moment, si vous le pouvez, éclairer votre auditeur sur certains sujets comme la nouvelle messe, l'œcuménisme, la liberté reli-



gieuse. A ce propos, on lira avec profit le *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église* de M. l'abbé Gaudron (en vente à la table de presse).

Il faut parler pour éclairer, et non pour avoir le dernier mot. Il faut parler en étant conscients que vous semez la bonne parole, que vous l'arrosez, mais que vous n'en verrez pas forcément la croissance et les fruits. Cela peut être donné à un autre. Car dans l'ordre de la grâce, souvent, autre est celui qui sème, autre celui qui récolte.

Précisons que l'on prêche certes par la parole, mais aussi par l'exemple. Notre auditeur sera d'autant plus attentif s'il nous voit vivre ce que nous prêchons, autrement dit s'il constate notre cohérence de vie.

Le filet des sacrements

Enfin, le troisième filet est celui des sacrements. Qu'est-ce qui donnera la vie surnaturelle aux âmes, qu'est-ce qui les unira réellement à Dieu et achèvera leur conversion ? Les sacrements, ces signes sacrés

institués par Jésus-Christ pour produire ou augmenter la grâce dans les âmes. Retenons l'adage de saint Thomas d'Aquin : les sacrements sont pour les âmes bien disposées. Les sacrements ne donnent pas les dispositions pour bien les recevoir. Donc l'apostolat consiste à bien disposer les âmes pour que la réception des sacrements soit fructueuse.

Bien sûr, chers fidèles, vous ne donnerez pas les sacrements, sauf le baptême en cas de danger de mort. Mais vous mettez en contact l'âme avec la messe, et avec le prêtre pour que celui-ci dispose ultimement cette âme. A cet égard, voici un extrait de lettre reçue après avoir été appelé auprès d'un mourant, pour lui donner l'extrême onction : « Je vous remercie infiniment d'avoir donné les sacrements à mon oncle. Ses mauvaises dispositions vis-à-vis de la religion ont empoisonné de nombreuses années de ma vie. J'ai souvent prié et encore plus souvent été découragé. Ces derniers temps, alors que l'on savait sa fin proche, ont été très

angoissants pour moi. Quand j'ai téléphoné (au Prieuré), c'était une dernière tentative et j'espérais peu – et même pas – qu'il accepte un prêtre. Si vous étiez venu le lendemain, c'était trop tard. Comme on dit, c'était sur le fil du rasoir. (...) Dès votre départ, il a sombré dans l'inconscience. (...) Il a donc fini sa vie dans le calme et la paix. Je rends grâce à Dieu de tout cela. J'étais très proche de mon oncle. L'imaginer en enfer m'était insupportable. (...) Je ne veux pas m'accorder de mérite si j'ai contribué à sauver son âme, mais j'espère juste une chose, c'est qu'il se souvienne de moi quand il sera au Paradis ».

Jetons donc les filets de la prière, de la prédication et des sacrements, pour convertir les âmes ; sans oublier cette béatitude si consolante : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde » (Mt 5,7).

Abbé V. GRAVE

Ephémérides - Octobre 2020

Prieuré Saint Joseph - 17 place Saint Claire - 06300 Nice - 04 93 85 32 44

			NICE Chapelle de la Visitation 17 place Sainte Claire 06300 Nice	CANNES Chapelle Saint François d'Assise 14 av. François Tuby 06150 Cannes - La Bocca	GRASSE chapelle Saint-Louis 4 avenue Chiris 06130 Grasse
Je 1	de la férie (St Rémy)		7h15 - 18h30		
Ve 2	Saints Anges Gardiens		17h30: heure sainte 18h30: messe	16h45: heure sainte 18h00: messe	
Sa 3	Ste Thérèse de l'enfant Jésus	2° Cl	17h45 : méditation 18h00 : chapelet 18h30 : messe	17h30 : chapelet 18h00 : messe, suivie de la méditation	
Di 4	18° Dim. après la Pentecôte Sol. N.D du Rosaire	2° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 5	de la férie (St Placide)		11h30 - 18h30		
Ma 6	Saint Bruno		7h15 - 18h30		
Me 7	Notre-Dame du Rosaire	2° Cl	7h15 - 18h30		
Je 8	Ste Réparate, patronne du diocèse	1° Cl	7h15 - 18h30		
Ve 9	St Jean Leonardi		18h30	18h00	
Sa 10	St François Borgia		18h30	18h00	
Di 11	19° Dim. après la Pentecôte	2° Cl	10h00	10h00 14h30 : KT pour adultes	18h00
Lu 12	de la férie		11h30 - 18h30		
Ma 13	St Edouard		7h15 - 18h30		
Me 14	St Callixte 1er		18h30		
Je 15	Ste Thérèse d'Avila		11h30 - 18h30		
Ve 16	Ste Hedwige		18h30	18h00	
Sa 17	Ste Marguerite Marie Alacoque		pas de messe	18h00	
Di 18	20° Dim. après la Pentecôte	2° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 19	St Pierre d'Alcantara		11h30 - 18h30		
Ma 20	St Jean de Kanty		7h15 - 18h30		
Me 21	de la férie (St Hilarion)		7h15 - 18h30		
Je 22	de la férie		7h15 - 18h30		
Ve 23	St Antoine-Marie Claret		18h30	18h00	
Sa 24	St Raphaël, archange		18h30	18h00	
Di 25	Fête du Christ-Roi	1° Cl	10h00	10h00	18h00
Lu 26	de la férie (St Evariste)		11h30 - 18h30		
Ma 27	de la férie		7h15 seulement		
Me 28	Sts Simon et Jude, apôtres	2° Cl	7h15 - 18h30		
Je 29	de la férie		7h15 - 18h30		
Ve 30	de la férie		18h30	18h00	
Sa 31	de la Ste Vierge au samedi		18h30	18h00	